

L'emploi

passé quelque temps dans une réserve sait à quel point ce problème social occupe une place prioritaire. Partout au pays, les bandes ont utilisé ces fonds pour créer une infrastructure capable de répondre à d'autres besoins locaux. Il importe de signaler que ces emplois ne sont pas des emplois artificiels. Il s'agit d'emplois légitimes. Il ne s'agit pas de créer des emplois pour le plaisir de créer des emplois.

● (2100)

J'ai lu dans le magazine *Time* un article sur le centième anniversaire de naissance de Franklin D. Roosevelt. On y mentionnait certains programmes de création d'emplois lancés par Harry Hopkins au début du «New Deal». Par exemple, on embauchait une centaine de personnes pour se promener dans Washington armés de ballons gonflés à l'hélium afin d'empêcher les pigeons de s'approcher des édifices publics. On engageait des gens pour chasser les amarantes dans les prairies. On relevait les services d'artistes pour peindre des toiles et d'autres encore pour peindre leurs collègues en train de peindre.

Le gouvernement actuel n'a pas recours à de pareilles supercheries. Chacun de ces emplois est légitime. On n'a pas créé un seul emploi pour le seul plaisir, de créer un emploi.

Des voix: Oh, oh!

M. Smith: Si vous voulez des exemples de ce que nous faisons, écoutez un peu et vous le saurez. Il est toujours bon d'apprendre quelque chose.

Nous réalisons des projets d'isolation thermique, de conservation municipale d'énergie et autres projets de conservation de l'énergie. Nous construisons des entrepôts de poisson, nous effectuons des travaux d'amélioration des quais, nous construisons des ports pour soutenir le secteur de la pêche—nous venons d'ailleurs d'entendre le député de Malahat-Cowichan-Les Îles (M. Manly) à ce sujet—et ce sont là quelques-uns seulement des travaux que nous accomplissons pour cette industrie. Nous nous occupons également de développer l'infrastructure touristique et les services aux touristes pour augmenter les rentrées d'argent dans ces localités. Nous nous occupons également de restauration et d'amélioration d'installations municipales notamment des projets de restauration de la rue principale. Nous effectuons encore des travaux de conservation et d'assainissement de l'environnement, par exemple des travaux de nettoyage des frayères et des travaux de sylviculture. Nous effectuons des études de rentabilité sur le potentiel d'exploitation commerciale de ressources locales, comme par exemple les pâturages communautaires, la production des myrtilles et celle du sucre d'érable.

Environ 60 p. 100 des projets réalisés dans le cadre du programme de développement communautaire du Canada se font dans le domaine de la construction légère.

Non seulement ces projets ont laissé de précieux actifs dans ces localités et suscité d'intéressantes retombées économiques dans certains secteurs, mais ils ont un effet multiplicateur sur la création d'emplois dans les industries approvisionneuses.

Pour vous donner une idée de la rapidité avec laquelle le gouvernement pourvoit aux besoins, je ferai remarquer que parce que ces programmes constituent un moyen efficace de fournir des solutions rapides, directes et efficaces, le gouvernement a augmenté en décembre dernier de 20 p. 100 ses dépenses consacrées à cette forme de création d'emplois, ce qui a permis de donner du travail à plus de 6,000 personnes.

Les programmes de création directe d'emplois servent également dans des cas spéciaux où l'on constate une détérioration rapide ou imprévue de la situation de l'emploi, grâce au budget des solutions spéciales qui est passé en décembre de 4 à 8 millions de dollars pour cette année et la suivante. Ces programmes peuvent créer rapidement des emplois dans des situations où il faut stimuler immédiatement l'embauche tandis qu'on s'attache à trouver des solutions à plus long terme.

Je voudrais parler un peu des jeunes. Dans toutes ses activités de création d'emplois, le gouvernement a été particulièrement attentif à leurs besoins. En plus des méthodes spéciales employées dans les programmes généraux de création d'emplois, on a aussi reconnu que les étudiants ont besoin de travailler pour acquérir de l'expérience pour avancer dans leur profession et gagner de l'argent pour poursuivre leurs études. On y répondra par un programme de création d'emplois de 100 millions de dollars cet été, qui fournira du travail à plus de 51,000 jeunes. Que les députés retiennent bien ce chiffre! Pensez-y, c'est 51,000 jeunes qui travailleront cet été. Le programme aidera à en placer 296,000 autres dans le secteur privé. Les députés ont-ils bien compris? Ces emplois, que ce soit des stages dans la Fonction publique, dans le volontariat ou dans des projets dirigés au niveau fédéral, municipal ou communautaire, seront l'occasion pour les jeunes d'acquérir une véritable expérience d'emploi et de gagner de l'argent. On nous accuse de ne rien faire. Sottises! J'espère que l'on retiendra ces chiffres.

Il ne faut jamais cesser non plus de se préoccuper des emplois permanents. Le gouvernement est aussi conscient de la nécessité d'en créer dans certains secteurs. En vertu du programme de services communautaires, les organismes communautaires reçoivent pendant trois ans des fonds qui décroissent la deuxième et la troisième année. Les organismes peuvent ainsi faire entrer l'activité dans leur budget permanent. Un grand nombre des emplois créés grâce à ce programme vont durer au-delà de la période de financement.

Le programme d'aide à l'emploi local à long terme réussit toujours à trouver des emplois permanents dans de petites entreprises commerciales locales à des chômeurs chroniques. Un grand nombre des projets de ce programme continuent d'exister indépendamment du financement des programmes et d'offrir des possibilités d'emploi à des personnes qui seraient demeurées en marge de la population active et de l'économie.

Le gouvernement s'est aussi rendu compte que, dans certaines régions du pays, il est maintenant devenu impératif de ne plus s'en remettre exclusivement à des projets séparés, mais bien d'assurer une aide soutenue par le biais de mesures locales visant à promouvoir l'économie et l'emploi. C'est à cette nouvelle politique qu'on doit relier la récente réorganisation du gouvernement qui s'est traduite par la fusion des responsabilités fondamentales du MEER et du ministère de l'Industrie et du Commerce.

On a constaté des résultats encourageants dans 13 localités disséminées au Canada où l'on a voulu concrétiser le concept de la société de développement économique local. Disposant de fonds fournis en vertu du Programme d'aide au développement économique local, des sociétés établies sur place pourront mettre à contribution les efforts et les talents d'entrepreneurs des habitants de l'endroit—et je sais que le député de Bow River (M. Taylor) aime à entendre parler de ces choses-là